Commentaire sur le marché

Les prix des producteurs ne cessent d'augmenter partout dans le monde. La situation est de plus en plus difficile, pour les entreprises et les consommateurs. Conséquence: une pression sur les marges et des prix à la consommation plus élevés.

GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

Les actions du luxe au cœur des attentions
Evolution des valeurs de Richemont et du Swatch Group, indexée

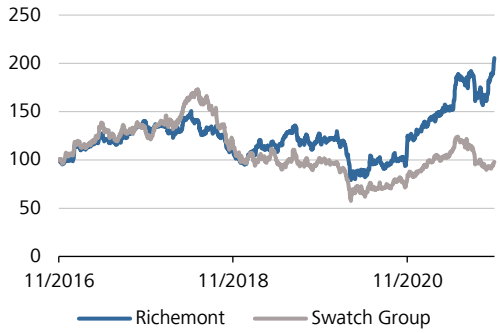

Sources: Bloomberg, CIO Office Raiffeisen Suisse

Les actions de Richemont connaissent une forte demande. En effet, les titres du groupe ont profité, en début de semaine, de l'annonce que Dan Loeb, manager activiste de hedge fonds, avait pris une participation, l'objectif consistant à faire grimper le cours des actions. Cela est surprenant en soi, sachant que Richemont enregistre déjà un niveau historique et qu'elle performe mieux que le Swatch Group, son concurrent suisse direct, dont les actions sont légèrement en territoire négatif, comparé à celles de Richemont, qui ont doublé ces cinq dernières années.

GROS PLAN

Montagnes russes pour Tesla
Elon Musk ne peut s'empêcher de provoquer les marchés. En effet, il aura suffi d'un sondage sur Twitter, selon lequel il songerait vendre 10% de ses actions, pour que le cours s'effondre de 17% en deux jours. Ainsi, le tycoon a pulvérisé 200 milliards de dollars en capitalisation boursière.

LE PROGRAMME

Chiffres semestriels de Sonova
Le fabricant d'appareils auditifs présentera ses chiffres le 15 novembre prochain. Les attentes sont élevées, l'action faisant partie des champions de cette année avec une hausse de plus de 70%.

La pression inflationniste se poursuit: L'inflation ne connaît aucun répit. Après publication des indices des prix des producteurs aux USA et en Chine cette semaine, force est de constater une hausse de 8,6% en octobre pour les prix US intrants, voire de 13,5% en Chine. La situation devient de plus en plus difficile pour de nombreuses entreprises, seules quelques-unes étant en mesure de répercuter la totalité de la hausse des coûts de production. Conséquence: les marges bénéficiaires commencent à être sous pression. Les prix à la consommation augmentent tout autant. En effet, l'inflation aux USA a dépassé la barre des 5% pour la sixième fois consécutive: le plus haut niveau atteint depuis 30 ans avec un taux de 6,2% en octobre. Toutes les économies, qu'on a soigneusement constituées pendant la crise du coronavirus, fondent ainsi comme neige au soleil. Par ailleurs, les banques centrales se retrouvent de plus en plus sous pression pour réduire leur politique monétaire.

Les entreprises avec pouvoir de fixer les prix sortent gagnantes: Plus l'inflation élevée perdure, plus la bourse triera les bons des mauvais élèves. En effet, seules les entreprises qui disposent de marques fortes et d'un grand pouvoir en matière d'innovation et de politique de prix, feront partie des gagnants, à l'instar de Barry Callebaut, le producteur de chocolat. Le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 4,6% l'an dernier, le bénéfice net affiche même une hausse de 23,4% pour s'installer à 385 millions de francs. Il ne surprend guère que l'entreprise ait fortement augmenté son dividende. Elle profite à cet égard du modèle dit cost-plus, lui permettant de contractuellement répercuter la hausse des prix intrants (notamment le cacao) sur les acheteurs finaux. La bourse a salué les excellents chiffres, par une hausse de cours de 2,5%. Sika, le groupe de chimie de construction, poursuit lui aussi une bonne stratégie, grâce à l'acquisition de différentes entreprises plus petites année après année, et au rachat de produits et de brevets, qui lui permettent de creuser l'écart avec la concurrence. Et il a frappé fort une nouvelle fois, cette semaine, en rachetant le concurrent MBCC pour 5,5 milliards de francs. L'ancien segment de chimie de construction de BASF s'adapte ainsi parfaitement au portefeuille et devrait donner lieu à des effets de synergies à hauteur de plusieurs centaines de millions. Ce coup lui permet d'assurer, voire d'augmenter, les marges. Le marché des actions salue cette action par une hausse du cours, propulsant l'action de Sika à un nouveau niveau record.

Evergrande, Fortune, Fantasia: Le dicton «Nomen est Omen» n'est pas toujours vrai. Les promoteurs immobiliers chinois subissent une énorme pression, obligés de suspendre en partie des paiements d'intérêts et risquant des défauts de paiement. Selon les médias étatiques chinois, le gouvernement s'apprêterait à intervenir pour calmer la situation. Il est clair que la Chine ne peut pas vraiment se permettre une crise immobilière hors de contrôle. Pourtant: il y aura très certainement des dégâts collatéraux dans le cadre du ralentissement tant souhaité. C'est pourquoi nous recommandons de ne pas toucher aux actions immobilières chinoises en difficulté.

Le marché immobilier suisse toujours robuste: Le marché immobilier national n'est absolument pas impacté par la crise. Bien au contraire: les prix de la propriété du logement ont de nouveau atteint des niveaux historiques au troisième trimestre, comme le montre notre dernière étude sur l'immobilier. Les maisons individuelles accusent une hausse de 4,4% par rapport au trimestre précédent, soit de loin la plus importante depuis le lancement de l'indice des prix de transactions Raiffeisen en 2015. La situation de l'offre et de la demande reste tendue, c'est pourquoi le marché immobilier ne devrait pas connaître d'accalmie, selon nous. D'un point de vue tactique de placement, nous maintenons donc notre surpondération dans les fonds immobiliers suisses.

Matthias Geissbühler, CFA, CMT
Chief Investment Officer (CIO)

RAIFFEISEN

Editeur
Raiffeisen Suisse CIO Office
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
ciooffice@raiffeisen.ch

Internet
www.raiffeisen.ch/placements

Publications
Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
www.raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil
Contactez votre conseiller ou votre Banque Raiffeisen locale
www.raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document n'est pas une offre.
Les contenus de cette publication sont fournis à titre d'information et de publicité exclusivement. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus au sens des articles 35 et suivants LSFin. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par ex. le prospectus, le contrat de fonds). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, 9001 St-Gall. En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'a pas pour vocation de fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions en matière d'investissement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle et/ou à un examen minutieux des documents de vente obligatoires. Toute décision prise sur la base des présents documents l'est au seul risque de l'investisseur lui-même. Par ailleurs, nous vous prions de vous référer à la brochure « Risques inhérents au commerce d'instruments financiers ». La performance indiquée se base sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer l'évolution présente ou future de la valeur. Les éventuels commissions et coûts prélevés lors de l'émission et le rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance présentées.

Exclusion de responsabilité
Raiffeisen Suisse fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse décline toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elle n'est surtout pas responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Il appartient au client de s'informer des éventuelles conséquences fiscales. Selon l'Etat de résidence, les conséquences fiscales sont susceptibles de varier. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen déclinent toute responsabilité des conséquences fiscales éventuelles découlant de tout achat de titres.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière
La présente publication a été élaborée par Raiffeisen Suisse et n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à la présente publication.

RAIFFEISEN